

FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES

Novembre 2024



CANADA
MEDIA FUND

FONDS DES MÉDIAS
DU CANADA



ORDRE DU JOUR

- ▶ **INTRODUCTION**
- ▶ **RECONNAISSANCE TERRITORIALE**
- ▶ **CONTEXTE ACTUEL**
- ▶ **FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES**
 - **RÉSILIENCE**
 - **DIVERSITÉ**
 - **ÉVOLUTION**

CONTEXTE ACTUEL

CONTEXTE ACTUEL

- CRTC
 - Décision rendue sur les contributions de base initiales
 - Décision à venir sur le contenu autochtone
 - Consultation à venir sur le contenu canadien
- Poursuite de la modernisation de l'industrie audiovisuelle par le ministère du Patrimoine canadien
- Élections fédérales en 2025 (ou avant...)
- Bouversements technologiques et concurrentiels continus

CONTEXTE ACTUEL

- Déclin des revenus des EDR
 - Estimés à 37 % (133 M\$) du financement du FMC pour l'exercice 2024-2025.
 - À titre indicatif, précisons qu'ils représentaient 63,6 % (231 M\$) en 2014-2015.
 - Le déclin des revenus des EDR devrait se poursuivre.
- Le FMC a dépassé le plafond des fonds de stabilisation du gouvernement du Canada (42,5 M\$).
- Il est projeté que les ressources diminueront au cours des prochaines années.
- Versement de fonds pour l'EDIA → dernière année en 2025-2026.
- Les contributions de base des services de diffusion en continu étrangers seront moins élevées que prévu et l'incertitude règne quant à la date à laquelle le FMC recevra ces fonds supplémentaires, s'il en reçoit.
- Tous les programmes du FMC connaissent un excédent de demandes — la demande dépasse l'offre.

CONTEXTE ACTUEL

Réalité du FMC

- Le FMC fait écho aux objectifs de politique publique du gouvernement tout en servant l'industrie.
- Il doit continuer de soutenir une diversité de créatrices et créateurs d'ici, malgré la baisse de son financement et la réduction de ses revenus en raison de la diminution des budgets.

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES

Compte tenu de cette réalité...

- Le FMC doit servir de levier à l'industrie audiovisuelle en renforçant les débouchés pour les sociétés canadiennes et en créant davantage d'opportunités.
- Ces possibilités doivent être accessibles à un éventail diversifié de contenus et de communautés.
- Le modèle de programmes actuel du FMC doit évoluer.

RÉSILIENCE

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — RÉSILIENCE

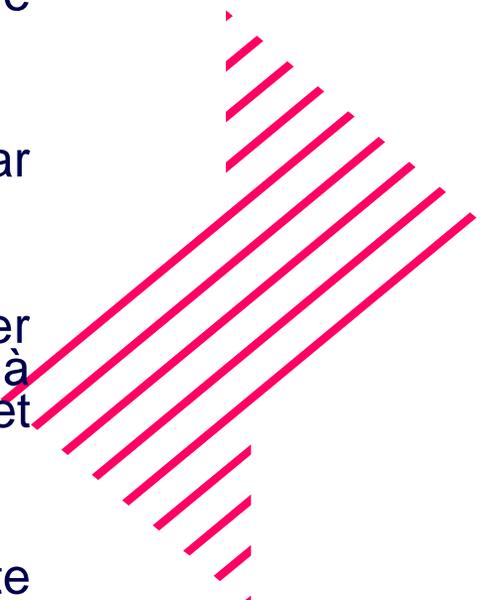
- Soutien à l'industrie — le Programme de soutien aux activités de développement de l'industrie a été créé pour combler des lacunes au sein du secteur.
- Évaluation de modèles qui sortent du cadre de financement par projet :
 - Programme pilote de développement d'un ensemble de projets;
 - Partenariat entre le FMC et le Programme d'aide à l'exportation du Fonds Québecor;
 - Programme de soutien à la croissance de sociétés de jeux vidéo avec Creative BC.
- Volonté d'élargir les possibilités de soutien aux entreprises.
 - Renforcer les sociétés de production canadiennes, leur permettre de développer leurs propre IP et de se positionner afin qu'elles résistent mieux aux perturbations de l'industrie.

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — RÉSILIENCE

- Diminution du budget du FMC → il faut veiller à ce que le financement soit octroyé à des Requérants qui ont fait leurs preuves en matière de réalisation de projets pour l'auditoire canadien.
- Cette optique doit être équilibrée en tenant compte du fait que certaines parties prenantes n'ont pas eu le même accès au financement.
- Il importe de mettre davantage l'accent sur les besoins du marché, tout en reconnaissant que le marché ne se limite pas aux télédiffuseurs canadiens (p. ex., distributeurs canadiens, différents partenaires du réseau de mise en marché en médias numériques interactifs, intégration des services de diffusion en continu en ligne, etc.).

RÉSILIENCE — QUESTIONS À ÉTUDIER

- ▶ Le FMC envisage d'ajouter des initiatives de soutien aux sociétés (plutôt que de soutenir uniquement des projets)
 - Quel type de coûts et d'activités le FMC devrait-il envisager de financer par le biais d'un soutien aux entreprises ?
- ▶ Avec les baisses prévues de son budget des programmes, le FMC doit s'assurer que ses fonds sont distribués aux projets et aux sociétés qui peuvent réussir à produire et à diffuser du contenu à l'intention de l'auditoire canadien et international.
 - Que pensez-vous de la façon dont le FMC peut le mieux équilibrer cette approche tout en s'assurant que les nouveaux venus dans l'écosystème du FMC ont la possibilité d'obtenir des fonds du FMC ?
 - Comment le FMC peut-il mieux soutenir les sociétés qui n'ont pas eu le même accès historique au FM afin d'être en meilleure position pour réussir ?



DIVERSITÉ

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — DIVERSITÉ (COMMUNAUTÉS)

- **2010** : Diverses mesures de soutien destinées à différentes régions, langues et communautés autochtones.
- **2017** : Initiatives en matière de parité.
- **2020** :
 - Facteurs d’enveloppes, fonds des budgets de programmes réservés, points dans les programmes sélectifs, activités de développement de l’industrie destinées aux communautés autochtones et aux communautés méritant l’équité;
 - Stratégie en matière d’équité et d’inclusion (mai 2020).
- **2022** : Création du service Croissance et inclusion du FMC.
 - La réduction des obstacles à l’accès et l’incitation de l’industrie à élargir son champ d’action **ne sont pas uniquement des impératifs moraux; il s’agit de mesures judicieuses.**
 - Le renouvellement des idées, des démarches et des publics ne peut qu’aider l’industrie audiovisuelle canadienne à se renforcer, à croître et à être plus compétitive dans le monde.
- **2024** : Lancement de la nouvelle stratégie en matière d’équité, de diversité, d’inclusion et d’accessibilité.

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — DIVERSITÉ (CONTENU)

- **2010** : Dramatiques, documentaires, enfants et jeunes, ainsi que variétés et arts de la scène (contenu linéaire) et contenu innovateur (médias numériques interactifs [MNI]).
- **Au fil du temps** :
 - Mise sur pied du Programme pour les projets commerciaux et du Programme d'itération en MNI.
 - Mise sur pied du Programme pilote pour la création numérique.
 - Partenariats pour soutenir le contenu pour enfants et jeunes, les webséries, l'exportation et les PI originales.

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — DIVERSITÉ (POINTS D'ACCÈS AU FMC)

- **2010** : Télédiffuseurs canadiens titulaires d'une licence du CRTC (contenu linéaire), partenaires du réseau de mise en marché (MNI).
- **2014** : Les télédiffuseurs étrangers peuvent contribuer à l'Exigence seuil dans le Programme pour les documentaires d'auteur.
- **2019** : Services en ligne appartenant à un télédiffuseur canadien ou à une EDR canadienne.
- **2023** : Les télédiffuseurs étrangers et les distributeurs canadiens peuvent contribuer à l'Exigence seuil dans tous les programmes sélectifs destinés au contenu linéaire.
- **2024** :
 - Les distributeurs canadiens peuvent contribuer à l'Exigence seuil dans tous les programmes du FMC destinés au contenu linéaire.
 - Les distributeurs canadiens peuvent déclencher seuls du financement du FMC dans le cadre du Programme pour les distributeurs.

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — DIVERSITÉ

- Le FMC a commencé à adapter **la façon dont il soutient** le contenu et les groupes de la diversité :
 - Programme autochtone → Bureau de l'écran autochtone (BEA)
 - Doublage/sous-titrage → nouvelles dépenses admissibles dans le devis de production
 - Webséries → partenariat avec le Fonds indépendant de production (FIP) en développement et en production
 - Programme pilote de développement d'un ensemble de projets
 - Programme d'itération
 - Soutien aux sociétés
 - Programme pour les distributeurs
 - Financement destiné aux émissions pour enfants et jeunes
 - Consultations récentes
 - Partenariat avec le Fonds Shaw-Rocket

DIVERSITÉ — QUESTIONS À ÉTUDIER

- ▶ Le FMC a toujours soutenu un large éventail de contenus et de communautés. Au cours des cinq dernières années, il a à la fois (a) élargi les points d'accès au FMC et (b) ajusté la manière dont il soutient certains contenus et certaines communautés.
 - Face à la diminution prévue du budget des programmes, quels autres changements dans la conception des programmes le FMC devrait-il envisager dans l'élaboration d'un futur modèle de programme afin de garantir qu'une diversité de contenus et de communautés soit toujours soutenue ?
 - En continuant d'introduire une plus grande diversité dans les points d'accès qui débloquent le financement du FMC, comment le FMC peut-il gérer efficacement la demande accrue avec moins de financement disponible ?

ÉVOLUTION

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — ÉVOLUTION

- **Distribution du financement par le FMC**
 - Octroi automatique (enveloppes), à la suite d'un processus de sélection, selon le principe du « premier arrivé, premier servi », selon le CV, dans le cadre de partenariats.
 - Façon dont l'accent est mis sur la résilience et la diversité dans le cadre de ces mécanismes de financement.
 - Manière dont le FMC pourrait simplifier ses mécanismes de distribution pour les Requérants et l'administration de ses programmes.

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — ÉVOLUTION

- **Déblocage de financement du FMC**
 - Repenser l'équilibre entre (a) encourager le marché et (b) suivre le marché.
 - Permettre une flexibilité accrue quant à l'intérêt du marché devant l'excès de demandes et la diminution des budgets.

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — ÉVOLUTION

- **Équilibrage des ressources du FMC**
 - Contenu linéaire et MNI.
 - Enveloppes des télédiffuseurs et les autres programmes destinés au contenu linéaire.
 - Requérants établis et nouveaux venus.
 - Soutien aux sociétés et financement par projet.

FUTUR MODÈLE DE PROGRAMMES — ÉVOLUTION

- **Type de ressources allouées par le FMC**
 - Différents types de financement pour différents types d'intérêt du marché.
 - Approche distincte pour le financement d'entreprises.
 - Stratégies pour attirer de nouveaux investissements du secteur privé qui respectent toujours les paramètres des objectifs de politique publique du gouvernement.

ÉVOLUTION — QUESTIONS À ÉTUDIER

- ▶ Face aux diminutions prévues du budget des programmes (qui se traduiront par une réduction des coûts administratifs) et à l'augmentation du nombre de Requérants, comment le FMC pourrait :
 - Ajuster la façon d'attribuer son financement ?
 - Plus de programmes automatiques ? Une démarche plus sélective/curatoriale ? Plus de premier arrivé/premier servi ?
 - Équilibrer (a) son rôle d'encouragement des objectifs de politique publique du gouvernement qui ne sont pas réalisés de manière efficace par le marché tout en suivant (b) les forces du marché ?
 - Calibrer efficacement les ressources consacrées a toutes les communautés et contenus qu'il sert
 - linéaire et MNI ?
 - différents types de diffuseurs, de Requérants et de distributeurs ?
 - soutien aux projets et aux entreprises ?
 - Intégrez les différents outils de financement pour mieux soutenir une conception de programme plus diverse ?

COMMENTAIRES

consultations@cmf-fmc.ca

